PENSION DOGS NEW LOOK WINTERKEER 97 1570 TOLLEMBEEK 0473/62.41.61 054/33.54.47 HK 40212174



CONTRAT NR:.....

Nom du propriétaire :		
Adresse :		
Localité :		
Tel.: Nom du chien:		
Race:	Sexe : M/F	Castré/stérilisée
Comportement :		
Vétérinaire : Tel. : En cas d'urgence prévenir :	• • • • • • • • • • • • • • • • • • • •	••••••••••••

Conditions générales de pension

- Les heures d'admission et de reprise de l'animal sont fixées sur rendez-vous ;
- Le carnet de santé est obligatoire lors de l'admission et celui-ci doit être muni de vaccins demandés à savoir : Carré, Hépatite, Parvovirose, Leptospirose, influenza (la Toux du Chenil).
- Nous nous réservons le droit de refuser un animal qui ne semble pas en bonne santé.
- En cas de non présentation de l'animal à la date prévue le séjour sera automatiquement annulé et l'acompte versé considéré comme valant dommages et intérêts.
- Notre vétérinaire (ou l'un de ses remplaçants en cas de congé) est disponible immédiatement en cas d'urgence.
- Il est obligatoire de munir l'animal d'un collier anti-puce (neuf) ou d'une protection similaire (ex. pipettes)
- Le prix de la pension pour un chien est fixé à : 18euros/jour pour un petit
 - 20 euros/jour pour un moyen
 - 22euros/jour pour un grand
 - 25 euros/jour pour un très grand

Dans le cas de 2 chiens appartenant au même propriétaire une réduction de 10% sera accordée sur le total du séjour de même qu'une réduction de 10% quand la durée du séjour dépasse 10 jours.

- En cas de nécessité dûment constatée par le vétérinaire, la pension « Dogs New Look » est autorisée à exposer les frais nécessaires (soins, médicaments, etc...) en vue de maintenir l'animal en pension en bonne santé. Le propriétaire s'engage à rembourser la pension « Dogs New Look » sur production du justificatif de frais.
- Le chien qui nous sera confié vivra en liberté dans une petite maison, meublée, décorée et chauffée. Il aura a sa disposition un jardin clôturé avec ballons, jeux en compagnie de quelques autres pensionnaires.
- La pension « Dogs New Look » veillera aux bons soins de votre animal pendant toute la durée de son séjour. Toutefois, au cas où , malgré toutes les précautions prises, un accident ou une maladie grave, pouvant même entraîner le décès surviendrait, la responsabilité de la pension « Dogs New Look » ne pourrait, en aucun cas, être mis en cause.
- En cas d'annulation tardive (moins d'une semaine avant le séjour) ou no-show, la somme totale du séjour sera due.
- Le présent contrat est valable au moment de la signature et également pour tous les séjours à venir de l'animal

Responsable de la pension Dogs new look Durant Natacha Propriétaire, Fait à Tollembeek, le Pour accord.